

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 11 FÉVRIER 2026

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

ANNULE ET REMPLACE LA DÉCISION DU MAIRE EN DATE DU 14 janvier 2026  
N° D2026\_01\_22

- Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du 28 mai 2020 par laquelle Monsieur le Maire a reçu délégation de pouvoir par le Conseil Municipal, notamment pour la fixation des tarifs prévus au profit de la Commune ;
- **Considérant** la nécessité d'augmenter les tarifs de 2,00 euros suite à l'amélioration de la qualité des ravitaillements ;
- **Considérant** la création d'une nouvelle course dénommée "Trail Le Charance" parcours de 19 kilomètres le dimanche ;

DECIDE

**Article 1** : Il convient de prendre en compte tous les tarifs Trail Gapen'cimes conformément à l'annexe jointe à la présente décision.

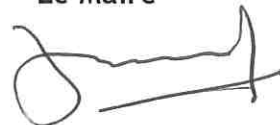
**Article 2** : Les tarifs ci-annexés seront mis en application à compter du 3 février 2026.

**Article 3** : Les recettes seront imputées aux budgets correspondants.

**Article 4** : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont l'ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 11 FÉVRIER 2026

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 16 FEV 2026  
Publié ou notifié le :

16 FEV 2026



Ville de Gap

**SPORTS**

Direction des Sports

**TRAIL GAPENCIMES**

Intitulé du tarif	Tarifs 2025		Tarifs 2026		% Augmentation
<b>TRAIL KV - Tarif individuel -</b>					
Jusqu'à la veille de la course	16,00	Euros	18,00	Euros	12,50%
Le jour de l'épreuve	20,00	Euros	22,00	Euros	10,00%
<b>TRAIL KV - Tarif relais</b>					
Relais à 2 jusqu'au jour de l'épreuve	30,00	Euros	32,00	Euros	6,67%
Relais à 4 jusqu'au jour de l'épreuve	50,00	Euros	52,00	Euros	4,00%
<b>TRAIL ROSE non chronométré - Tarif individuel -</b>					
Jusqu'à la veille de la course	8,00	Euros	10,00	Euros	25,00%
Le jour de l'épreuve	10,00	Euros	12,00	Euros	20,00%
<b>TRAIL P'TIT SAINT MENS chronométré - Tarif individuel -</b>					
Jusqu'au 15 août	12,00	Euros	14,00	Euros	16,67%
du 16 août au 18 septembre	14,00	Euros	16,00	Euros	14,29%
Du 19 septembre au jour de la course	16,00	Euros	18,00	Euros	12,50%
<b>TRAIL SAINT MENS chronométré - Tarif individuel -</b>					
Jusqu'au 15 août	12,00	Euros	14,00	Euros	16,67%
du 16 août au 18 septembre	14,00	Euros	16,00	Euros	14,29%
Du 19 septembre au jour de la course	16,00	Euros	18,00	Euros	12,50%
<b>TRAIL LE CHARANCE Tarif individuel -</b>					
Jusqu'au 15 août			22,00	Euros	100,00%
du 16 août au 18 septembre			24,00	Euros	100,00%
Du 19 septembre au jour de la course			26,00	Euros	100,00%
<b>CHALLENGE DES SUPERS HÉROS - Tarif individuel - Unique</b>					
	40,00	Euros	42,00	Euros	5,00%



<b>TRAIL DES 3 COLS - Tarif individuel -</b>					
Jusqu'au 15 août	40,00	Euros	42,00	Euros	5,00%
du 16 août au 18 septembre	45,00	Euros	47,00	Euros	4,44%
Du 19 septembre au jour de la course	50,00	Euros	52,00	Euros	4,00%
<b>TRAIL DES CRETES - Tarif individuel -</b>					
Jusqu'au 15 août	25,00	Euros	27,00	Euros	8,00%
du 16 août au 18 septembre	30,00	Euros	32,00	Euros	6,67%
Du 19 septembre au jour de la course	35,00	Euros	37,00	Euros	5,71%
<b>TARIF REPAS</b>					
Tarif repas accompagnateur	12,00	Euros	12,00	Euros	0,00%
<b>Tarifs réduits FFA Label Running</b>					
<b>TRAIL DES 3 COLS - Tarif individuel -</b>					
Jusqu'au 15 août	38,00	Euros	40,00	Euros	5,26%
du 16 août au 18 septembre	43,00	Euros	45,00	Euros	4,65%
Du 19 septembre au jour de la course	48,00	Euros	50,00	Euros	4,17%
<b>TRAIL DES CRETES - Tarif individuel -</b>					
Jusqu'au 15 août	23,00	Euros	25,00	Euros	8,70%
du 16 août au 18 septembre	28,00	Euros	30,00	Euros	7,14%
Du 19 septembre au jour de la course	33,00	Euros	35,00	Euros	6,06%



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2026_02_73
Objet :	Tarif Gapen'Cimes 2026
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-02-16 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	005-210500617-20260216-D2026_02_73-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-210500617-20260216-D2026_02_73-AI-1-1_0.xml	text/xml	976 o
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_18383.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20260216-D2026_02_73-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	49.5 Ko
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : Tarifs GEC V012026 - Tableau tarifs 2026.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20260216-D2026_02_73-AI-1-1_2.pdf	application/pdf	65.7 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 février 2026 à 10h44min14s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 février 2026 à 10h44min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 février 2026 à 10h44min18s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 février 2026 à 10h44min40s	Reçu par le MI le 2026-02-16

